

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**



À la séance ordinaire qui sera tenue le **12 décembre 2017**, à 19 h 30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no **437**, à savoir :

### **DÉROGATION MINEURE NO 2017-49 : LOT 2 070 339 (1499, BOULEVARD PERROT)**

La demande est à l'effet de permettre la construction d'un nouveau bâtiment avec une largeur de 8,53 mètres, au lieu de 9 mètres et avec une superficie d'implantation de 72,84 mètres carrés au lieu de 80 mètres carrés, tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2017.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 NOVEMBRE 2017.

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/vc

\*\*\*\*\*